



INTERNATIONAL TRIBUNAL FOR THE LAW OF THE SEA  
TRIBUNAL INTERNATIONAL DU DROIT DE LA MER

# Communiqué de presse

**L'AFFAIRE DU NAVIRE « SAN PADRE PIO » (SUISSE c. NIGÉRIA), MESURES CONSERVATOIRES**

**DÉCLARATION SOLENNELLE DES JUGES AD HOC LE 20 JUIN 2019,  
À 15 HEURES**

Le Tribunal tiendra une audience publique en l'*Affaire du navire « San Padre Pio » (Suisse c. Nigéria), mesures conservatoires*, le jeudi 20 juin 2019, à 15 heures, au cours de laquelle les juges *ad hoc* choisis par la Suisse et le Nigéria prononceront la déclaration solennelle prévue à l'article 9 du Règlement du Tribunal. La Suisse et le Nigéria ont respectivement désigné Mme Anna Petrig et M. Sean David Murphy comme juges *ad hoc*.

Les audiences en l'*Affaire du navire « San Padre Pio » (Suisse c. Nigéria), mesures conservatoires*, se tiendront les 21 et 22 juin 2019. Le calendrier des audiences peut désormais être consulté sur le [site Web](#) du Tribunal.

## **Assister aux audiences**

Les audiences se tiendront dans la salle d'audience principale du Tribunal et seront ouvertes au public. Les membres des corps diplomatique et consulaire qui souhaiteraient y assister sont priés de contacter le [Bureau du protocole](#) du Tribunal. Les représentants de la presse sont priés de bien vouloir s'inscrire à l'avance auprès du [Service de presse](#) en remplissant le [formulaire d'accréditation](#). Le grand public est le bienvenu et voudra bien s'inscrire par courrier électronique au [Service de presse](#).

## **Webdiffusion**

Les audiences seront retransmises [en direct](#) sur le site Web du Tribunal. Une version enregistrée pourra en être consultée à la rubrique [Archives des webdiffusions](#) après chaque séance.

N.B. : Les communiqués de presse du Tribunal ne sont pas des documents officiels.  
Ils ne sont diffusés qu'à titre d'information.

Les communiqués de presse du Tribunal, documents et autres informations peuvent être obtenus sur le site Internet du Tribunal (<http://www.tidm.org> ou <http://www.itlos.org>) et auprès du Greffe du Tribunal. S'adresser à Mme Julia Ritter ou à M. Benni Benirschke : Am Internationalen Seegerichtshof 1, 22609 Hambourg, (Allemagne). Téléphone : (49) (40) 35607-227, télécopie : (49) (40) 35607-245, adresse électronique : [press@itlos.org](mailto:press@itlos.org).